



La lettre du Maire

Allauch, le 2 février 2015

Chères Allaudiennes, Chers Allaudiens,

Je ne peux m'adresser à vous sans mentionner les évènements tragiques qui se sont abattus sur notre pays. De libres penseurs, journalistes et dessinateurs, parce qu'ils avaient fait le choix de s'exprimer librement, sans pression extérieure avec pour seules armes leurs plumes et leurs crayons, ont péri face à l'obscurantisme et la lâcheté, la haine et l'extrémisme. De même que ces citoyens français, exécutés parce qu'ils étaient juifs, ou ces policiers, morts en héros pour nos libertés.

La réponse de la France fut belle, incroyablement digne et solidaire, dans un élan national qui fera date dans notre histoire.

Il est évidemment difficile de reprendre le cours d'une existence normale et de vous parler du «quotidien», à l'issue d'une parenthèse mêlant effroi et solidarité, c'est pourquoi j'ai choisi d'évoquer un thème qui tient une place à part dans chaque édition de Charlie Hebdo et qui nous tient tous à cœur : la cause animale, pour laquelle j'avais accordé cet interview en 2011 :

CHARLIE HEBDO

ROLAND POVINELLI: «FAIRE LA FETE SANS TUER DES TAUREAUX»

Le 5 mai, ce sénateur PS des Bouches-du-Rhône, maire d'Allauch, a déposé la proposition de loi n° 493, «visant à punir, sans exception, les sévices graves envers les animaux domestiques, apprivoisés, ou tenus en captivité». Son objectif est de supprimer le pernicieux alinéa 7 de l'article 521.1 du Code pénal, qui autorise la corrida et les combats de coqs dans les régions dites «de tradition». Entretien.

Votre intérêt pour les animaux se limite-t-il à la défense des taureaux?

Lors de ma réélection, en 2004, au poste de conseiller général, j'avais souhaité renoncer à la vice-présidence du conseil général pour me consacrer à la protection et à la défense de la cause animale au sein de l'institution départementale. J'avais demandé et obtenu du président du conseil général la création d'une nouvelle délégation, unique en France au niveau des départements, la protection et la défense des animaux. À Allauch, un service «Protection et Défense des animaux» a, quant à lui, vu le jour dès janvier 2005.

Quelles raisons vous ont poussé à déposer cette proposition de loi?

Je me bats depuis toujours pour la protection des animaux, peu importe la gravité des sévices infligés. La tauromachie ainsi que les combats de coqs sont des pseudo-traditions, barbares et insoutenables. Une tradition, qui plus est locale, donne-t-elle le droit à l'homme de torturer deux espèces particulières d'animaux? Qu'ont-elles de plus ou de moins que les autres espèces? On sait aujourd'hui que ces animaux souffrent de ces

aujourd'hui que ces animaux souffrent de ces sévices, du stress, de la même manière que les humains. Comme j'ai pu le dire dans la proposition de loi, le patrimoine traditionnel d'une société est un bien à préserver tant qu'il n'existe pas une meilleure raison de justifier son extinction. Regardez les Catalans espagnols, ils ont franchi le pas! Ce n'était pourtant pas évident dans un pays où la corrida est si ancrée dans les esprits...

Les raisons de nous y opposer, nous les avons! Tout d'abord la souffrance des animaux, bien sûr, elle est intolérable dans notre société où l'on place de plus en plus la notion d'humanisme au centre des débats. Et puis, quelle image donne ce spectacle d'une violence inouïe aux enfants? Il y a vraiment de quoi être traumatisé par de telles monstruosité.

Votre proposition de loi est une première au Sénat. Pourquoi cet engagement aujourd'hui?

Tout d'abord, la cause animale n'est pas défendue à sa juste valeur devant le Sénat, contrairement à l'Assemblée nationale. Passionné par cette cause, je me devais de la porter devant la haute Assemblée. Je travaille depuis de nombreux mois sur des propositions à faire sur le statut juridique de l'animal et que je devrais déposer très prochainement. L'actualité brûlante sur la corrida m'a poussé à agir rapidement, car cela ne peut plus durer. Cette proposition est également un soutien et un appui à la proposition [n° 2735] de Geneviève Gaillard [PS] et Muriel Marland-Militello [UMP] devant l'Assemblée nationale.

La feria peut-elle vivre sans la corrida?

On nous oppose souvent l'argument économique. Oui, les ferias participent au développement économique des villes comme Arles, c'est indéniable, mais combien de personnes faisant la fête durant ces périodes assistent-elles aux corridas? À peine 10%. Les autres ne sont là que pour s'amuser dans les rues. Ne peut-on pas continuer à faire la fête sans tuer des taureaux?

Que représente pour vous l'inscription de la corrida au patrimoine culturel immatériel de la France?

Cette inscription constitue pour moi une incompréhension totale. C'est juste impensable, tellement en décalage avec les positions prises par le reste du monde, où de plus en plus de pays interdisent la corrida. C'est une provocation lamentable et irréfléchie, prise sans aucune concertation. J'espère de tout cœur que le ministre reviendra sur cette décision.

• Cette proposition a été cosignée par Robert Badinter (Hauts-de-Seine, PS), Christiane Hummel, Sophie Joissains, Roger Madec, Jean-Pierre Michel, Patricia Schillinger, Dominique Voynet
**Propos recueillis par Luce Lapin
21 mai 2011**



Allauch, la ville qui aime les animaux

Je vous ai souvent parlé des animaux et de leur protection. Il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler les principales actions menées durant ces dernières années : **la création d'un Service municipal de protection des animaux** chargé notamment des soins aux animaux errants, de campagnes de stérilisations félines ; **la signature d'une convention avec le refuge de Cabriès** ; **l'achat du domaine de Pichauris**, préservant ainsi de nombreuses espèces animales ; **la réalisation d'abreuvoirs dans les collines et l'installation de ruches** ; **des campagnes de reboisement**, assurant abris et nourriture à de nombreux animaux ; et le retour **de troupeaux de moutons et de chèvres dans nos collines**.

J'avais également mis à profit mon mandat de Sénateur pour soumettre au Sénat de nombreuses propositions de lois. Contre la Corrida tout d'abord : « Punir sans exception, les sévices graves envers les animaux domestiques, apprivoisés, ou tenus en captivité » ; et « Reconnaître à l'animal le caractère d'être vivant et sensible dans le Code Civil ». Cette dernière proposition est d'ailleurs en discussion au Parlement.

Enfin, et surtout, je mettrai tout en œuvre pour faire aboutir les deux projets suivants :

Un cimetière animalier : nombre d'Allaudiens sont attachés à leurs fidèles compagnons même après leur disparition. Malheureusement, aucune structure dans la région n'existe pour accueillir les animaux défunts et ainsi prolonger une relation unique. Pour répondre à la demande de nombreux administrés, la Municipalité créera un cimetière animalier paysager. Le transfert de cette compétence à la Communauté Urbaine et des contraintes législatives et urbanistiques rendent complexe la réalisation de ce projet.

Un refuge pour animaux : recueillir des animaux abandonnés dans un espace ouvert afin qu'ils puissent s'épanouir en toute liberté. Chats, chiens, chevaux y seraient accueillis pour que certains d'entre eux finissent leurs vies dans des conditions idéales, dans un cadre naturel de trois hectares dans les collines, sauvées des promoteurs.

Hommage à Bernard Monge

Le 23 novembre dernier, Bernard Monge nous quittait.

Il fut mon Premier adjoint durant vingt ans de 1975 à 1995 et Conseiller Municipal de 1959 à 1975 dans les Municipalités Brunet, Audoubert et Gaillard. Bernard, fonda aussi, en 1976, la Société Historique Allauch/Plan-de-Cuques, qu'il présidera jusqu'en 1996. Il était pour moi une mémoire vivante, un compagnon de route en toutes circonstances et une source d'idées et de créativité visant à faire entrer Allauch dans l'ère moderne.

D'un point de vue personnel, je perds plus qu'un ami. Il me manquera, il nous manquera. Toutes mes pensées accompagnent sa femme, ses enfants et ses nombreux petits-enfants.

A nos amis Emile EYNAUD et Benjamin CHAPPE

Emile EYNAUD ancien Directeur de l'école d'Allauch-Centre durant dix-neuf ans, vient de nous quitter à l'âge de 79 ans. Engagé à mes côtés, il sera mon Adjoint durant vingt ans. Retiré de la vie politique de son village depuis 1995, il s'adonnait depuis à ses deux autres passions l'écriture et la peinture.

Né le 2 août 1933 à Allauch, issu d'une des plus anciennes familles allaudiennes, Benjamin CHAPPE était un grand passionné d'Allauch c'est tout naturellement qu'il s'engagera pour le bien de sa commune. Il fut mon Conseiller Municipal puis mon Adjoint durant 25 ans.

Une pensée émue à l'ensemble des familles, amis et proches.



Roland POVINELLI
Maire d'Allauch